



Communiqué de presse

Entrepreneuriat des femmes : la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur signe une convention de mécénat avec le réseau Initiative Ile-de-France pour développer le concours Créatrices d'Avenir

Le Mans, le 4 juillet 2024 - La Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur annonce la signature d'une convention de mécénat avec Initiative Ile-de-France, premier réseau associatif d'accompagnement et de financement des entrepreneurs de la région. Cette collaboration vise à stimuler la création et la reprise d'entreprises par les femmes et à promouvoir l'égalité des chances dans l'entrepreneuriat, à travers, notamment, la 14^e édition du concours « Créatrices d'Avenir », événement phare pour l'entrepreneuriat des femmes en Île-de-France.

Sylvie Bonello, déléguée générale de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur, déclare : « *Nous sommes enchantés par ce mécénat, qui renforce notre engagement en faveur des femmes qui osent entreprendre. En collaboration avec Initiative Ile-de-France, nous offrons non seulement un soutien financier mais une implication concrète au projet au travers des jurys de sélection et un soutien spécifique à l'une des lauréates.* »

Francine Savidan, présidente d'Initiative Ile-de-France ajoute : « *Nous sommes très heureux d'accueillir la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur parmi les soutiens du concours Créatrices d'Avenir. Ce mécénat reflète notre volonté commune de promouvoir une culture entrepreneuriale plus inclusive et ouverte. Ensemble, nous souhaitons développer l'entrepreneuriat féminin et inspirer la prochaine génération d'entrepreneures franciliennes.* »

Récompenser et valoriser celles qui entreprennent

Le concours « Créatrices d'Avenir » est un événement phare pour l'entrepreneuriat des femmes en Île-de-France qui offre aux femmes entrepreneures une plateforme pour développer et valoriser leur projet. Avec un total de 60 000 € en dotations, comprenant 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement personnalisé, les participantes bénéficient également d'une visibilité médiatique accrue et d'un réseau de soutien. Le concours informe les femmes sur les aides disponibles et les accompagne dans leur projet, tout en récompensant chaque année 8 lauréates lors d'une cérémonie de remise des prix. Depuis sa création en 2011, « Créatrices d'Avenir » a reçu près de

4 000 candidatures, sélectionné 200 finalistes et récompensé 80 lauréates, devenant une véritable référence pour l'entrepreneuriat des femmes en Île-de-France.

Calendrier 2024 du concours « Créatrices d'avenir »

1er juin : Ouverture des candidatures.

30 septembre : Clôture des candidatures.

Octobre-Novembre : Sélection des finalistes et vote pour le Prix du Public.

Décembre : Cérémonie de remise des prix et rencontre du « Club Créatrices d'Avenir ».

Promouvoir l'égalité des chances par l'entrepreneuriat

La Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur et Initiative Ile-de-France s'engagent à soutenir des projets à fort impact social, sociétal et environnemental portés par des femmes, tout en mettant en lumière des modèles inspirants pour les futures entrepreneures, contribuant ainsi au développement économique et social de la région francilienne.



Francine Savidan, présidente d'Initiative Ile-de-France, et Sylvie Bonello, déléguée générale de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur

<https://www.creatricesdavenir.com/>

À propos de la Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur

La Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur est un Do Tank qui a pour ambition de soutenir et encourager les initiatives, l'innovation et la capacité des entrepreneurs et des territoires

à tirer parti des grandes mutations et disruptions en cours. La Fondation MMA a pour champ de réflexion et d'action la personne de l'entrepreneur, sa forme physique et mentale et les interactions nourricières que cette personne entretient avec son entreprise et son territoire. Elle se veut moteur des dynamiques entrepreneuriales engagées et responsables dans les territoires.

<https://fondation-entrepreneurs.mma/>

À propos d'Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France, réseau associatif francilien d'accompagnement et de financement des entrepreneurs a permis de créer et maintenir près de 3 700 emplois en 2023, en finançant et accompagnant plus de 1 600 nouveaux entrepreneurs dont 35% de femmes. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 93% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet.

<https://www.initiative-iledefrance.fr/>

Contact presse

Advocaciz

Shanez Richert 06 10 50 44 44 – shanez.richert@advocaciz.com

Edifice

Laëtitia Guittard 06 76 13 71 55 – laetitia@edifice-communication.com

MMA IARD – Société anonyme au capital de 537.052.368 euros entièrement versé – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Le Mans 440 048 882 – Siège social : 160 rue Henri Champion, 72030 Le Mans CEDEX 9